AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-8-76238764

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 53 (Annexe) 27 AOUT 1976

LE POURRIDIE

Le Pourridié ou "Blanc des racines", connu de tous temps, est une grave maladie des végétaux ligneux. Il est provoqué par plusieurs espèces de champignons : Armillariella (Clitocybe) mellea, le plus commun, et également Rosellinia necatrix, Coniocybe pallida et Xylaria polymorpha.

LES SYMPTOMES -

Les plantes atteintes ont une végétation difficile, languissante. Le feuillage des arbres à feuilles caduques jaunit prématurément. Les fruits murissent mal. Les branches se dessèchent l'une après l'autre en commençant par la cime et les extrémités. La mort survient plus ou moins rapidement, souvent après le débourrement ou en été pendant les fortes chaleurs. L'écorce se craquelle et se détache au niveau du collet. Celui-ci se couvre de résine chez les conifères.

Entre l'écorce et le bois des racines et du collet, on observe un mycélium disposé en plaques ou palmettes compactes, blanchâtres, qui se condense par endroits en cordonnets brun-foncé appelés "rhizomorphes" (cas de l'Armillariella mellea), ou encore un mycélium disposé en faisceaux floconneux blanchâtres, avec des rhizomorphes en forme de toile d'araignée (cas de Rosellinia necatrix).

Dans les vergers et les forêts, la maladie s'étend fréquemment en taches circulaires et dans les haies, il n'est pas rare que les sujets voisins d'un arbre ou arbuste mort soient attaqués à leur tour.

Le développement du pourridié est nettement favorisé par un terrain lourd et humide où le système radiculaire est fréquemment soumis à des conditions asphyxiantes. Il suffit parfois d'une cuvette placée au pied d'un arbre, pour que celui-ci soit infesté.

BIOLOGIE DES PARASITES -

Les champignons du pourridié peuvent vivre sur les déchets ligneux : fragments de racines, rameaux, branches ou souches. Ils se conservent ainsi dans le sol sous les différentes formes de leur mycélium.

Dans le cas de l'Armillariella mellea, des fructifications apparaissent à l'automne, en touffes, sur les souches ou au collet des arbres dépérissants ou morts. Le chapeau du champignon est convexe, muni de petites écailles brunes à sa partie supérieure, et de lamelles à sa partie inférieure. Il est brun-roux (couleur de miel). Le pied, coloré de la même façon, est fibreux et porte un anneau.

Le mycélium issu des spores de ces champignons s'organise en petits corps irréguliers, noirs, appelés "sclérotes", pouvant atteindre jusqu'à 2 à 3 cm. Ceux-ci émettent des cordonnets caractéristiques semblables à de fines racines : les rhizomorphes. Les champignons se propagent grâce à ces rhizomorphes provenant des sclérotes, ou des débris de bois infestés. Ils cheminent dans le sol et peuvent assurer l'infection lorsqu'ils rencontrent des racines saines. Ils se fixent sur celles-ci et émettent des ramifications en forme de coin, qui pénètrent les cellules de l'écorce. Cette pénétration est facilitée par les blessures, mais peut se produire en leur absence. Les "coins" évoluent à l'intérieur des tissus et s'épanouissent en palmettes blanches. Au fur et à mesure de la progression du parasite dans la racine, les tissus les plus anciennement atteints se désagrègent et se transforment en une masse fibreuse brune ou noire. Cette pourriture des racines perturbe l'alimentation en eau et en sels minéraux des sujets attaqués, ce qui explique leur mauvaise végétation, et le dessèchement progressif des branches.

METHODES DE LUTTE -

La lutte contre les agents du pourridié est difficile en raison de la présence de rhizomorphes dans le sol, jusqu'à un mètre de profondeur et parfois plus.

A/ - Mesures curatives

Lorsqu'on a constaté le dépérissement d'un arbre provoqué par le pourridié, il conviendra de l'arracher au plus tôt en enlevant avec soin toutes les racines. Celles-ci seront brûlées.

Avant de replanter à cet endroit, diverses techniques de lutte peuvent être envisagées :

1°) - le renouvellement de la terre

La terre de la zone contaminée est éliminée et remplacée par une terre saine.

2°) - la désinfection du sol

Elle peut être réalisée avec l'un des produits suivants :

- le sulfure de carbone à la dose moyenne de 200 cc par mètre carré. L'emploi de ce produit, réglementé par l'arrêté ministériel du 3 mars 1953 (J.O. du 22/4/1953), est délicat, car il est très inflammable et toxique par inhalation ainsi que par contact. Il nécessite en outre l'utilisation d'un pal-injecteur.
- le formol du commerce utilisé en solution à 3 %, à raison de 10 l par mètre carré. Ce produit présente l'inconvénient d'être irritant pour les muqueuses. Après l'arrosage, le sol doit être bâché pendant une dizaine de jours.
- le sulfate neutre d'oxyquinoléine à la dose de 0,7 g de matière active par mètre carré, soit 5 cc de la spécialités "Cryptonol liquide" pour 10 l d'eau, l'arrosage du sol étant effectué à raison de 10 l/m2. Ce traitement présente l'avantage d'être facile à réaliser et de ne pas être phytotoxique.

Remarques : Dans toute la mesure du possible, on isolera les arbres sains immédiatement voisins du terrain infesté par un fossé de 25 cm de large et 50 cm de profondeur, creusé à 3 m au-delà de l'aplomb de la couronne des arbres atteints. Ce fossé a pour but d'empêcher la propagation du champignon de la zone contaminée vers celle indemne.

La réalisation de ce fossé est nécessaire lorsque la désinfection du sol est pratiquée avec le sulfure de carbone ou le formol, afin de prévenir tout risque d'intoxication (phytotoxicité) des arbres voisins par ces produits.

.../...

La désinfection au sulfate neutre d'oxyquinoléine est également conseillée à la dose indiquée ci-dessus sur les racines des arbres voisins de ceux atteints par le Pourridié.

B/ - Mesures préventives

La désinfection chimique du sol n'assurant pas une efficacité toujours satisfaisante, nous insistons sur l'intérêt des mesures préventives suivantes :

On évitera tout d'abord de planter à l'emplacement d'anciennes haies ou de taillis. Il est recommandé d'enlever avec soin tous les fragments de racines avant de replanter sur défriche ou à l'emplacement d'un arbre mort : ces précautions sont difficiles à appliquer et souvent ne peuvent être que partielles dans leur exécution.

Il conviendra surtout d'éviter de planter des arbres dans des terrains très humides et d'assurer un bon drainage dans les vergers, les racines devant toujours pouvoir se développer à l'abri de l'asphyxie, qui est le facteur le plus important dans la propagation du pourridié. Par ailleurs, toute perte de vigueur des arbres peut favoriser la maladie. Il faut donc veiller à apporter dans les vergers une fertilisation optimum.

J. SCHNEIDER
Ingénieur d'Agronomie
Poste de St-Malo

P74